

Sujet : [INTERNET] Enquête publique avril sur loire

De : Patrick J.

Date : 13/09/2023 23:22

Pour : enquete-publique-avril-sur-loire@nievre.gouv.fr

Bonjour Mr le commissaire enquêteur,

Je m'appelle Patrick J et j'habite 58300 Decize.

En préambule je tiens à préciser que je ne suis pas contre les panneaux photovoltaïques et qu'au contraire je suis même pour, sous condition de les implanter dans des zones non cultivables et des zones qui ne sont pas des prairies.

En ce qui concerne le projet de PHOTOSOL sur la commune d'avril sur loire

du point de vue environnemental:

1. Pourquoi implanter cette centrale sur des terres qui sont cultivées (culture de maïs et de blé)? alors que nous importons du maïs et du blé
2. Pourquoi implanter cette centrale à proximité d'une zone classée Natura 2000. Nuisances pour la biodiversité à proximité.
3. Pourquoi implanter cette centrale à quelques mètres d'un cheptel de vaches laitières (quel est l'impact sur la production laitière?).
4. Combien d'espèces animales vont être déranger par ces surfaces de panneaux (élévation de la températures à proximité, dérangement lié au bruit engendré par les panneaux, ...etc)

du point de vue touristique:

1. pour l'eurovéloroute 6, que vont penser les milliers de cyclistes à la recherche de nature qui vont longer sur plusieurs centaines de mètres les panneaux (ne vont ils pas délaissés ce tronçon).
2. pour la navigation fluviale sur le canal latéral à la loire, avril sur loire va offrir aux centaines de plaisanciers une formidable vue sur ces panneaux (ne vont ils pas délaissés ce tronçon).

du point de vue sociétal

1. Que dire de la dévalorisation des habitations à proximité de la centrale
2. A-t-on mesuré l'impact (valeur de l'exploitation, impact sur le commerce de produits laitiers) pour l'exploitation EARL fromagerie des feuillets dont je suis client. Le gouvernement prône le consommer local de qualité, mais que va devenir l'activité de la fromagerie.

du point de vue organisation et communication projet

1. comment se fait-il que ce projet initié en 2019 ne soit mis à la connaissance des habitants d'avril que fin 2022?
2. comment se fait-il qu'aucun contact n'ait été pris avec les riverains du projet et qu'ils soient mis devant le fait accompli?

du point de vue éthique

1. Que penser du fait que le maire d'Avril sur Loire soit à la fois juge et partie (propriétaire des terrains et élu décisionnaire sur la commune)

En conclusion:

Je vous demande de donner un avis défavorable à ce projet dont l'impact sur l'environnement est absolument catastrophique.

Alors que le département et la CCSN font des efforts sans précédent pour améliorer le tourisme sur le territoire, cette centrale de 50ha va anéantir les efforts de ces dernières années.

En ce qui concerne l'éthique du projet, le manque de communication avec les habitants d'Avril sur Loire et l'implication du maire de la commune, tout cela laisse penser à une affaire de gros sous et non à un besoin fondamental pour le territoire qui est déjà excédentaire en production d'énergie verte.

Pourquoi ne pas préconiser l'installation de panneaux photovoltaïques sur les friches industrielles, les anciennes décharges, les bâtiments communaux et intercommunaux.

Sauvons nos terres agricoles cultivées qui nourrissent le monde.

Merci de votre attention

Patrick J